

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2004

DANS CE NUMÉRO

Edition du
26 août 2013

Liberté académique et dépendance économique (Yvette Jaggi)

A la fin de leurs études, les diplômés visent la sécurité d'un emploi bien salarié plutôt que les risques du statut d'indépendant

L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la culture

(Pierre Jeanneret)

A Gryon, la musique classique est populaire

Au tour de l'Uruguay d'explorer une autre approche de la politique des drogues

(Lucien Erard)

La Suisse a joué un rôle pionnier pour faire prendre conscience des limites de la prohibition et de la criminalisation

Un aventurier de la coopération (Jean-Daniel Delley)

Nicholas Bennet, «A Hauteur de conscience», Ed. Antipodes, 311 pages, 2013

Liberté académique et dépendance économique

A la fin de leurs études, les diplômés visent la sécurité d'un emploi bien salarié plutôt que les risques du statut d'indépendant

Yvette Jaggi - 26 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24104>

Chaque année, dans une trentaine de pays du monde, les étudiants sont invités à désigner les employeurs de leurs rêves ou, plus exactement, les entreprises dans lesquelles ils souhaitent travailler pour compléter leur formation et, peut-être, y faire carrière. Ou encore, opportunisme bien tempéré, en vue d'inscrire une première ligne valorisante dans leur *curriculum vitae* professionnel.

Tout le monde gagne à ce petit jeu des représentations et désirs: les [entreprises](#) qui peuvent apprécier leur image d'employeurs et repérer d'éventuels collaborateurs motivés, les [faiseurs de rankings](#) qui vendent leurs services d'évaluation et de recrutement et, bien sûr, les jeunes diplômés qui manifestent leurs préférences en espérant les satisfaire. La logique du marché et de la compétition jouent à plein.

Rien de pareil pour la promotion des entrepreneurs indépendants. Ils doivent compter sur eux-mêmes, en particulier ceux que des études universitaires auront, en principe, préparés à l'exercice de certaines professions libérales, mais non, sauf exception, à la conception de projets, encore moins à leur mise en œuvre - formation qu'ils trouvent au contraire

dans la plupart des filières HES.

Etudes supérieures et bas taux d'indépendants

Le résultat est là. En Suisse, les indépendants sont près de 600'000 et représentent environ 13,3% de la population active. Mais, parmi eux, un tiers seulement sont au bénéfice d'une formation tertiaire. En effet, selon une récente [enquête](#) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), seule une faible proportion de personnes diplômées des hautes écoles exercent une activité indépendante cinq ans après leur diplôme. En nette baisse par rapport à la précédente enquête effectuée en 2009, cette proportion s'établit à 3,7% en moyenne en 2011. Elle varie fortement d'une profession à l'autre, selon le niveau d'examen final et le domaine d'étude.

Ainsi, le taux d'indépendants approche les 11% chez les titulaires d'un doctorat universitaire en médecine et pharmacie, mais se situe au-dessous de 9 ou 10% chez les docteurs en droit ou en sciences économiques. Parmi les *bachelors* HES, le taux moyen se maintient à 4,3%, avec des pointes à 23% chez les *designers* et à 13% dans le domaine «*Musique, arts de la scène et autres arts*».

Toutes formations et professions confondues, la proportion des indépendants est sensiblement égale chez les hommes et les femmes et tend à progresser avec l'âge, surtout pour les premiers. Le taux de survie après cinq ans s'établit en moyenne à 58,7% de ceux qui s'étaient mis à leur compte un an après l'obtention de leur diplôme; les chances de se maintenir sont nettement plus élevées pour les titulaires d'un doctorat (71,6%) et d'un *bachelor* HES (58,3%) que pour un *master* universitaire (41,9%).

Information nouvelle et particulièrement intéressante: la corrélation avec le statut professionnel des parents des personnes diplômées fait apparaître une tendance à la «*reproduction*» du modèle. La différence entre les fils et filles d'indépendants et les autres demeure certes faible, inférieure à un point de pourcentage, mais on peut déjà la considérer comme significative. Elle se confirmera sans doute dès la prochaine enquête.

La précarité est partout, surtout chez les indépendants

Toute considération de prestige mise à part, la faible proportion de personnes diplômées

choisissant l'indépendance économique s'explique aisément par les risques et les exigences de cette condition: nécessité de mener souvent plusieurs activités en parallèle, d'assurer sa propre protection sociale, d'engager des fonds propres à compléter par des financements extérieurs, de vivre avec des horaires de travail et des revenus irréguliers, d'imposer une bonne part de ces contraintes à l'entourage, etc. Autant de soucis que les salariés ne connaissent pas directement – ils en ont d'autres évidemment.

Malgré tout, les diplômés ayant une activité indépendante s'avouent plus souvent satisfaits de leur situation professionnelle que les personnes employées. Les enquêteurs de l'OFS notent que «plus de 90% des indépendants

qui ont fondé ou repris une entreprise se déclarent satisfaits de leur niveau de responsabilité, de leur liberté d'action et de décision et du contenu de leurs tâches. Plus de 80% d'entre eux jugent également positivement l'ambiance et les conditions de travail (...), la pénibilité physique ou intellectuelle, l'adéquation avec les qualifications professionnelles».

Restent évidemment les deux motifs pour lesquels les indépendants envient les salariés: la sécurité de l'emploi et, pour ceux qui travaillent sur la base de mandats et d'honoraires, la régularité des revenus. Mais l'autonomie et la possibilité de réaliser son propre projet valent bien ces désavantages.

Sur 313'000 entreprises non agricoles, 87% comptent moins de dix emplois et occupent un quart de la population active à plein temps. Ces très nombreuses microentreprises sont le plus souvent constituées en raisons individuelles ou en Sàrl, formes juridiques typiques des sociétés aux mains d'indépendants. C'est dire l'importance de ces derniers, célébrés verbalement par la droite qui au reste ne les prend pas trop en compte, et soupçonnés par la gauche de ne pas offrir tous les emplois possibles ni de les rémunérer à leur juste valeur.

Encore un débat idéologique susceptible de freiner l'innovation sociale, la rénovation environnementale et, finalement, une croissance économique de qualité, respectueuse du bien commun.

L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la culture

A Gryon, la musique classique est populaire

Pierre Jeanneret - 21 August 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24070>

Il était une fois – il est toujours... – deux stations de villégiature dans les Alpes vaudoises: Villars (sur le territoire de la commune d'Ollon) et Gryon, qui se jouxtent. Alors que la première, réputée huppée ou se voulant telle, se consacre plutôt aux *events* sportifs et mondains, la seconde, aux moyens pourtant

bien plus limités, s'engage de belle façon pour la culture.

Sympathique village montagnard agrippé à la pente, comprenant quelques superbes chalets de l'époque bernoise, Gryon a été la patrie de l'historien, écrivain et poète Juste Olivier, l'auteur de la célèbre *Mi-été de Taveyanne*.

La commune a d'ailleurs organisé en 2007 une série de manifestations culturelles à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance.

Mais c'est surtout dans le domaine de la musique que Gryon sort du lot. Depuis trente ans, la commune, la paroisse protestante et l'Office du

tourisme ont mis sur pied plus de deux cents concerts de haut niveau. Ceux-ci se donnent dans le temple, un bel édifice datant partiellement du 13e siècle, mais surtout de l'époque de la Réforme. Son acoustique est remarquable.

Les [concerts](#) ont lieu quatre fois l'an, autour de Pâques, de la mi-octobre, de Noël, avec un mini-festival de trois soirées à la mi-août. Le prochain aura lieu le 20 octobre 2013. L'initiatrice et l'âme de cette manifestation, sur une durée de trois décennies, est Marie Sirot, premier violon à l'OSR depuis 1979, qui entretient des liens étroits avec Gryon. Elle a su établir de nombreux contacts et s'entourer d'un «*noyau dur*» d'excellents solistes, qui mettent en valeur la musique de chambre. Nous avons donc là l'engagement exemplaire d'une musicienne, de nombreux autres musiciens et musiciennes se contentant d'un défraiement très modeste, d'une équipe dévouée de volontaires locaux, des autorités d'une commune, des collaborateurs d'un Office du tourisme dynamique et d'une paroisse.

Autre aspect à mentionner: l'entrée est libre et gratuite – au contraire de certains festivals de prestige où les prix des places sont rédhibitoires – avec une collecte à la sortie. Si

le grand répertoire classique (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann...) a été privilégié, année après année, les concerts se sont ouverts à la musique baroque ou aux compositeurs du 20e siècle. La musique française (Fauré, Chausson, Franck, Debussy...), trop peu jouée à notre goût, n'a pas été oubliée.

L'équipe organisatrice se montre désireuse d'embrasser la totalité du répertoire musical, sans exclusive. Ce mois d'août 2013, les auditeurs ont eu droit, entre autres, à une interprétation tout simplement remarquable du quatuor en *do* mineur, opus 60, pour violon, alto, violoncelle et piano de Brahms.

Remarquons aussi que les concerts de Gryon adoptent parfois une démarche «*didactique*» (mais sans pédanterie), en initiant le public à des instruments moins connus tels le hautbois, le basson ou la flûte de Pan. Un concert-goûter est également organisé pour les enfants. Enfin, des conférences musicales de haut niveau sont données pendant l'été.

Il semblerait que cette activité culturelle et musicale doive profiter non seulement à la station de Gryon, à ses habitants et à ses hôtes en villégiature, mais à toute la

région. Or, c'est là que le bât blesse. Il faut regretter que la tenue de ces concerts ne soit pas mieux relayée à l'extérieur de Gryon, et même dans la station voisine.

La société d'exploitation des remontées mécaniques (ski et tourisme estival) est commune à Villars, Gryon et aux Diablerets, avec une carte d'été *free access* à 10 francs qui rencontre un succès certain, mais ces stations semblent avoir quelques difficultés à s'entendre sur le plan culturel. Heureusement, elles sont en train de travailler à des lignes directrices communes pour la communication de leurs animations, ce qui nous paraît éminemment positif.

Relevons d'ailleurs qu'Ollon organise depuis 2008, dans son temple, un *Automne musical*, qui est lui aussi de haute qualité et qui repose sur des bases semblables à celles de Gryon. Il est donc souhaitable, à l'heure de la régionalisation, pour ne pas parler de la mondialisation, qu'il y ait davantage de concertation et – pour utiliser un mot à la mode – de synergies entre ces louables efforts locaux, dont Gryon, mais aussi Ollon, offrent un bon exemple. Il en va aussi de l'essor et de la diffusion d'une culture mise à la portée de tous, donc d'une culture populaire au sens le plus noble du terme.

Au tour de l'Uruguay d'explorer une autre approche de la politique des drogues

La Suisse a joué un rôle pionnier pour faire prendre conscience des limites de la prohibition et de la criminalisation

Lucien Erard - 24 August 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24097>

Le gouvernement de l'Uruguay veut non seulement dépénaliser la consommation de cannabis, mais [réguler](#) l'ensemble de la chaîne depuis la production jusqu'à la vente, en faisant un monopole d'Etat. Montevideo tient ainsi compte des expériences faites aux Pays-Bas, le premier pays à avoir autorisé la consommation dans des *coffee shops*, sans pour autant réglementer leur approvisionnement, laissé de fait aux mains de trafiquants.

L'Uruguay, si la Chambre haute confirme le vote du premier débat parlementaire, ira aussi au-delà de ce que la Suisse avait failli décider en 2004. La révision de la loi sur les stupéfiants, qui prévoyait que sous certaines strictes conditions la production, la vente, la possession et la consommation de cannabis seraient tolérées, avait largement passé le cap du Conseil des Etats le 12 décembre 2001. Au Conseil national, trois voix avaient cependant manqué pour faire aboutir le projet.

Aujourd'hui, la politique helvétique des quatre piliers – prévention, traitement de la dépendance, réduction des risques et répression – est devenue un [modèle internationalement reconnu](#).

Les traitements de substitution à la méthadone puis à l'héroïne, la distribution systématique de seringues, l'ouverture de salles d'injection ont réduit la mortalité et les contaminations par les virus du sida et de l'hépatite C, et fait disparaître les scènes publiques de la drogue.

Ces succès restent cependant limités, car les dangers liés à d'autres substances que les opiacées se révèlent plus difficiles à contrer; cela est particulièrement le cas en ce qui concerne la dépendance à la cocaïne et la consommation de cocktails parfois détonants. De nouvelles substances apparaissent sur le marché, les sources d'approvisionnement se multiplient... L'expérience suisse n'a pas abouti à arracher cette activité aux organisations criminelles qui en tirent des bénéfices exorbitants.

Le modèle suisse n'en a pas moins ouvert la voie à une nouvelle approche, adoptée par un nombre croissant de pays, en mettant l'accent sur la santé publique et en montrant les limites de la prohibition. La fin d'une politique uniquement répressive, qui malgré son coût financier et social a échoué, voilà ce que réclame la [Commission mondiale pour la politique des drogues](#) à laquelle

participe, au côté de plusieurs anciens chefs d'Etat et personnalités internationales, l'ancienne présidente de la Confédération Ruth Dreifuss.

La «*guerre à la drogue*» n'a réussi ni à en réduire la production ni à freiner la consommation, créant au contraire un «*gigantesque marché noir criminel*», affirment les membres de la Commission dans leur [rapport](#) de juin 2011. Ils recommandent la mise en place de marchés réglementés des stupéfiants, notamment pour le cannabis, de façon à éliminer le marché noir, assurer la sécurité des consommateurs et protéger leur santé.

Dans ses rapports de 2012, la Commission met encore davantage l'accent sur les problèmes de santé publique et en appelle à des mesures permettant de réduire les risques – [sida](#), [hépatite C](#) – mais aussi la violence liée au trafic de drogues. L'approche en termes de santé publique, au cœur de la politique des quatre piliers, a convaincu le peuple suisse qui, en 2008, a largement approuvé la révision de la [loi sur les stupéfiants](#). Elle est aujourd'hui au centre des réflexions de la Commission mondiale pour la politique des drogues.

Puisse la Commission mondiale rencontrer un écho positif chez ceux qui, au-delà de toute évidence scientifique, continuent à miser sur la prohibition et la criminalisation

des consommateurs. Cet appel s'adresse d'abord aux Etats-Unis et à la Russie. Mais il devrait aussi être entendu chez nous où l'on se lamente de l'inefficacité des autorités face

aux petits trafiquants de cannabis: pourquoi ne pas mobiliser les pharmaciens, comme le projette l'Uruguay, plutôt que des policiers et une justice impuissante?

Un aventurier de la coopération

Nicholas Bennet, «A Hauteur de conscience», Ed. Antipodes, 311 pages, 2013

Jean-Daniel Delley - 23 August 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24084>

«*J'entends et j'oublie, je vois et je me souviens, je fais et je comprends.*» Cette maxime qui pourrait être de Confucius, Nicholas Bennett l'a faite sienne. Dans un [livre](#) récemment traduit en français, cet aventurier de la coopération nous emmène sur les pistes et dans les villages qu'il a parcourus en Asie et en Afrique tout au long de sa carrière d'expert du développement. Mais Nicholas Bennett n'a rien de commun avec les experts qui transportent dans leurs bagages des théories élaborées dans les bureaux des grandes institutions internationales. C'est d'abord un homme de terrain. A 17 ans, il marche neuf mois de la côte ghanéenne à Tombouctou.

Sa formation d'économiste en poche, il comprend très vite que la croissance à l'occidentale ne fait qu'élargir les écarts de revenu et accélérer la dégradation de l'environnement, sans améliorer significativement la situation des plus pauvres. Aussi Bennett s'enracine-t-il

dans les pays où il est amené à intervenir: il a vécu cinq ans en Ouganda, neuf ans en Thaïlande, sept ans au Népal, autant au Ghana, trois ans au Cameroun et autant ans en Ethiopie. Au Népal, il loge avec sa famille dans une maison de pisé sans eau et sans électricité.

De sa première expérience en Ouganda, où à 22 ans il est chargé d'élaborer un plan quinquennal, il conclut que, pour avoir un impact, il faut travailler dans le présent. Car demain est lourd d'inconnues, de bouleversements. Bennett a connu trop de coups d'Etat, de guerres et de régimes destructeurs pour croire encore aux planifications à long terme.

Aussi Bennett met-il l'accent sur l'éducation. Non pas par des modèles importés, mais en créant des situations qui encouragent les gens à agir. Ainsi dans un village du Népal dont les habitants souffrent de diarrhées et de parasites intestinaux parce qu'ils défèquent à proximité de leurs maisons, contaminant les

sources: dans le cadre d'une classe d'alphabétisation, il pose sur la table un plat de riz blanc et une assiette d'excréments saupoudrés d'épices rouges. Les participants observent comment le riz devient progressivement rose. Puis ils comprennent que les mouches transportent la poudre d'épices sur le riz. Après discussion, les participants conviennent que les mouches transportent également des excréments. Le plan d'action se met en place: le lendemain déjà, les villageois se mettent à creuser des latrines et enterrent même le fumier de leur bétail, ce qui se révélera être une manière efficace de composter.

L'ouvrage de Bennett fourmille d'exemples de ce genre. Avec humour et empathie, avec réalisme aussi - il dénonce aussi bien la corruption des élites locales que l'aide très intéressée de l'Occident -, l'auteur aujourd'hui décédé nous fait partager une vie d'engagement et d'aventure au service des plus défavorisés de la planète.

Index des liens

Liberté académique et dépendance économique

<https://www.postfinance.ch/fr/about/job/focus/awards/ranking.html>

<http://universumglobal.com/ideal-employer-rankings/>

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/01/new/nip_detail.html?gnpID=2011-354

L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la culture

http://www.gryon.ch/xml_1/internet/fr/application/d401/f540.cfm

Au tour de l'Uruguay d'explorer une autre approche de la politique des drogues

<http://www.lematin.ch/monde/L-Uruguay-se-dirige-vers-la-legalisation-du-cannabis/story/10598493>

http://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/from-the-mountaintops-french-20110530_0.pdf

<http://www.globalcommissionondrugs.org/>

http://www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/themes/gcdp_v1/pdf/Global_Commission_Report_French.pdf

http://globalcommissionondrugs.org/wp-content/themes/gcdp_v1/pdf/GCDP_HIV-AIDS_2012_FR_v3.pdf

http://www.globalcommissionondrugs.org/hepatitis/gcdp_hepatitis_english.pdf

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19981989/index.html#a1a>

Un aventurier de la coopération

<http://www.antipodes.ch/sud-et-nord/209-a-hauteur-de-conscience>